



5 novembre 2013

Valais : création de la première maison de garde à Viège

(IVS).- Le Conseil d'Etat a donné son feu vert à la création de la première maison de garde du canton du Valais. Ce projet pilote, soutenu financièrement par le canton, devrait commencer début janvier 2014. La maison de garde s'inscrit dans la réorganisation stratégique de la garde médicale dans le Haut-Valais menée en collaboration avec la Société médicale du Valais (SMV) et l'Hôpital du Valais (RSV). L'objectif est de favoriser un service de garde de proximité et à domicile efficient pour les patients. Cette réorganisation permettra également de rendre le service de garde plus attractif pour les médecins et de contrer la pénurie annoncée de médecins de premier recours.

La première maison de garde ouvrira ses portes sur le site hospitalier de Viège. Elle prendra en charge les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux pour des urgences non vitales. Cette structure sera ouverte de 17.30 à 22.00 heures les jours ouvrables et de 9.00 à 22.00 heures les samedis, dimanches et jours fériés.

Cette permanence médicale permettra d'assurer un service de garde de proximité et ainsi d'éviter un engorgement des services d'urgences. La prise en charge sera assurée par les médecins de premier recours installés dans le Haut-Valais selon un planning établi par la Société médicale du Valais.

Soutien financier du canton

La maison de garde de Viège est la première structure de ce type à voir le jour en Valais. Le canton soutient financièrement sa mise en place et son exploitation pendant une phase pilote de deux ans.

Afin de soutenir la réorganisation de la garde médicale dans le Haut-Valais, le Conseil d'Etat a également accordé un appui financier à la Société médicale du Haut-Valais. Ce soutien permettra de pérenniser le service de garde à domicile pour les citoyens de la région, mais aussi de montrer aux jeunes médecins qu'une activité dans les vallées périphériques peut aussi être attractive.

Personnes de contact

- **la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80 ;**
- **Victor Fournier, chef du Service de la santé publique - 078 722 38 83.**

